

EURL LE PETIT DEPANNEUR COMTOIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 79 753 euros
Siège social : Rue du Champ Poultra
25740 SEINE LES SAUVIES
424 408 888 RCS BESANCON

Aux termes d'une décision du 4 octobre 2018, prise conformément à l'article L223-42 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, la gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à OYE ET PALLET en date du 20/09/2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentée ci-dessous aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : MALLOUBET,
Siège social : 7 Friand, OYE ET PALLET (Doubs),
Objet : La gestion de biens immobiliers destinés à la location de gîtes ou meublés ;
L'engagement touristique ;
L'achat, en bloc ou par lot, en l'état ou après toutes opérations de lotissement, de construction, de rénovation, de transformation, de tous biens ou droits immobiliers à usage industriel, commercial, professionnel ou d'habitation.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5 000 euros,
Gérance : Benoit GUILLOUAT, demeurant 7 Friand, MALPAS (Doubs), Immatriculation : Au Registre du Commerce et des sociétés.
Pour avis, le gérant.

ETUDE ME RAYMOND POLATLI MORIER A MORTEAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Raymond POLATLI, notaire associé à MORTEAU, le 26 octobre 2018, il a été constituée une société civile immobilière, dénommée « DALANIMMO », dont le siège est à 25500-MORTEAU, 1 Rue Gilbert Merle, constituée pour une durée de 99 ans ; et dont l'objet est l'acquisition, en état, futur d'achèvement ou achevée, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (l'immobilier) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant compléter l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Capital social : 100 euros constitué exclusivement de parts en numéraires.
Co-gérants : Monsieur Romuald SANSELIN, demeurant à MORTEAU (25500), 16 rue Fontaine L'Épine, Madame Anais DAL BELLO, demeurant à MORTEAU (25500) 16 rue Fontaine L'Épine.

Cession de parts entre vifs : Les parts sont librement cessibles et profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Mutation de parts suite à décès : Tout ayant droit doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors la présence de ces délégués, les voix attachées aux parts de leur auteur n'étant pas retenues pour le calcul du quorum et de la majorité.
Pour être valablement prises, les décisions extraordinaires exigent la présence ou la représentation de la moitié au moins des parts sociales émises par la société. Elles sont adoptées à la majorité de deux tiers des voix présentes ou représentées.
Si la société ne comprend que deux associés, toutes décisions, ordinaires et extraordinaires, sont prises à l'unanimité.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de BESANCON.

Pour avis, Maître Raymond POLATLI.

Par des délibérations en date du 30 Juin 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société D.P.L.S., SARL au capital de 120 000 €, Siège social ZI des Athlètes 30 rue René Girardot 25400 AUDINCOURT, RCS BELFORT 330 075 920 a décidé :

- de réduire le capital social de 120 000 euros à 36 040 euros, à la suite de pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des parts, sous condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital et contre l'attribution de la réduction préalable statutaire rendue nécessaire par la double opération.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 120 000 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 83 793 euros

Pour avis, la gérance.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2018 enregistré le 04/10/2018 au SPPE de Belfort, dossier numéro 201800015276, référence numéro 9004.P012018A00543, Monsieur Duaillet Touzet, 05 avenue Oscar Ehret, 90300 Valdoie a été à : Monsieur Khalil Chehrouh, 08 rue Renard, 90300 Orléans, un fonds de commerce de Restauration rapide sur place et a emporté ainsi que vente de boissons non alcoolisées sis et exploité 23 rue de Turme, 90300 Valdoie, comprenant Fond de commerce et matériel compris.
L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2018.

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 22 000 Euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions électorales, le registre sera clos et signé par le notaire et fait tant pour la correspondance et le renvoi que les pièces que pour la validité à Chamber des mémoires et de l'avisant de Belfort.

Pour unique insertion.

Suivant acte sous seing privé en date du 21/10/2018, il a été constituée une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MAVIE
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : MAVIE
Siège social : 48 rue centrale 25230 DALSLE
Capital social : 100 € divisé en 100 parts de 1 €
Objet social : acquisition, gestion, location de biens immobiliers
Gérants : BOUNCHU Antoine, 48 rue centrale 25230 DALSLE et BEKHALED Mehdi 14 grande rue 25400 AUDINCOURT
Cession de parts sociales libres entre associés et soumise à agrément de la collectivité des associés à la majorité des trois quarts pour cessions aux tiers
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Belfort.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Belfort du 05/10/2018 a été constituée une SASU nommée : SERVICES90.NET
Objet : L'organisation et la gestion de personnes à chargés d'exécuter des prestations à domicile. Sigle : SERV-VICE90.NET
Capital : 400 €
Siège social : 10 Goulesard Renaud de Bourgogne, 90000 BELFORT
Durée : 99 ans
Président : Mme Marie Odile, 10 Boulevard Renaud de Bourgogne, 90000 BELFORT
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de BELFORT.

DEPARTEMENT DU DOUBS

Commune de PRESENTEVILLERS

PLAN LOCAL D'URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Présentevillers informe ses administrés et toutes les personnes qui peuvent être intéressées qu'une enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est organisée. Cette enquête publique est ouverte par arrêté du Maire du 26 octobre 2018. Le PLU a notamment pour objet de définir le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et les zones d'urbanisme (ZU), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (AN) et forestières (NF) et de fixer les règles d'occupation du sol dans chacune de ces zones.
Monsieur René BAILLY, ingénieur diplômé des travaux publics de l'Etat en retraite, a été désigné Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Besançon.
L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 33 jours consécutifs du lundi 26 novembre 2018 à partir de 9 h, au vendredi 28 décembre 2018, jusqu'à 17 h.

Les pièces du dossier sur support papier, les avis des personnes publiques associées consultées après arrêt du projet, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, ouvert par Monsieur le Maire, coté et paré par le commissaire enquêteur, seront déposés en Mairie de Présentevillers, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie au public, soit le lundi de 9 h à 13 h, le mardi de 9 h à 11 h, le jeudi de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 14 h à 16 h 30. Tous ces documents et les observations émises durant l'enquête seront également mis en ligne sur le site de la commune. www.presentevillers.com
Local d'urbanisme et consultables sur un poste informatique en Mairie aux horaires d'ouverture de la Mairie au public. Toute personne pourra, sur sa demande, et sans frais, obtenir communication des pièces du dossier auprès de la mairie de Présentevillers.

Le dossier comprend notamment les informations environnementales, figurant au rapport de présentation, et se rapportant à l'objet de l'enquête, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale

taie afférent : le PLU n'est pas soumis à évaluation environnementale. Chacun pourra prendre connaissance du projet de PLU et formuler éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête papier disponible en mairie
- en les adressant par correspondance à la Mairie de Présentevillers, 1 Place du 26 Octobre 1944 - 25550 PRESENTEVILLERS - par courriel à presentevillers@orange.fr.

La Commune de Présentevillers est l'autorité responsable du PLU. Toutes les informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées à Monsieur Philippe MATHIEU, Maire de Présentevillers. Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie :
Le lundi 26 novembre 2018 de 10 h à 13 h,
- le samedi 15 décembre 2018 de 9 h à 17 h,
- le vendredi 28 décembre 2018 de 9 h à 12 h.

Le vendredi 28 décembre 2018 de 14 h à 17 h.
A l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire de la Commune de Présentevillers, le dossier avec son rapport dans lequel figure ses conclusions motivées.

Au vu des observations formulées au cours de l'enquête publique et des conclusions de Monsieur le Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal pourra approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Le rapport du Commissaire Enquêteur sera mis à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et mis en ligne sur le site internet de la commune et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A Présentevillers, le 26 octobre 2018
Le Maire, Philippe MATHIEU.

Guillaume GOURVÈS, Avocat

1, rue de Rimini - 90000 Belfort

SAS SCDB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 €
Siège social : 32, Isalbourg de Montbéliard
839 624 522 RCS Belfort

Les décisions de l'AGE des associés de la SAS SCDB du 24.10.2018 modifient la publication des mentions modificatives suivantes :

- ancienne mention : 32, faubourg de Montbéliard, 90000 Belfort ;
- nouvelle mention : 12, place de la Révolution, 25000 Besançon.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des sociétés de Belfort.
Pour avis.

AVIS RECTIFICATIF

La Société civile immobilière 2 CAP dont le siège social est au 20 faubourg Montbéliard, 90000 BELFORT a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2018 à BELFORT, contrairement aux dispositions énoncées dans l'article paru le 19 octobre 2018.

LECOLOC

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 800 euros
Siège social : 13 rue de la Hoys
89300 NENONCOURT
823 124 799 RCS BELFORT

Aux termes d'une décision en date du 29 octobre 2018, l'Assemblée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de cette société.

Pour avis, la gérance.

Rectificatif à l'annonce parue le 28/09/2018 dans LA TERRE DE CHEZ NOUS, concernant la société DK NOUNS. Il y avait lieu de lire : Siège social 28 Rue de Belfort au lieu de 25 rue de Belfort.

Fiscalités sociétés

13 rue des Brétons - 25800 BESANCON

AVIS DE CONSTITUTION

Stalon acte sous seing privé à BESANCON en date du 12 octobre 2018, il a été créée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : SCI BDB
- Forme sociale : Société Civile Immobilière
- Siège Social : 38 Quai Vauban - 25000 BESANCON
- Objet : L'achat, la construction, la gestion, l'exploitation, par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers, la souscription et gestion de parts de sociétés à vocation immobilière.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Baptiste PIGLIARD demeurant 38 Quai Vauban - 25000 BESANCON

Les cessions de parts sont libres qu'entre associés. Toutes autres cessions sont soumises au consentement des associés.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des sociétés de BESANCON.

La gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHAFFOIS en date du 29 octobre 2018, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION : 5 DU DR JOYEUX,
- SIÈGE SOCIAL : 23 Rue Royale, CHAFFOIS (Doubs)

Objet : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles ou droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, à usage d'habitation, professionnel ou commercial, ou à usage mixte ; etc.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 2 000 euros, en numéraire
GERANCE : Madame Laetitia CHARBONNIER, demeurant Laetitia CHARBONNIER, demeurant 23 Rue Royale, CHAFFOIS (Doubs),
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

Pour avis, Laetitia Charbonnier.

OPTIQUE SELONCOURT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
13, Rue de Châtelain Lesclapart
25230 SELONCOURT
RCS BELFORT 810 292 726 APE 4773A
Objet social : achat d'optique et de photographes

L'assemblée générale a entériné la volonté de Monsieur Cedric HINTERLANG de démissionner de ses fonctions de Gérant à compter du 30 septembre 2018 à minuit.

L'assemblée générale a décidé de nommer Monsieur Arnaud DERMINEUR demeurant 48T, Avenue du Général de Gaulle - 25460 EUVES en qualité de nouveau Gérant.
Mention sera faite au RCS : BELFORT.
Pour avis.

K. TRAINING

SARL ultra-rapide au capital de 100 €
5 rue de Fergère 25200 MONTBELLARD
452 078 022 RCS Belfort

Par décision de l'Assemblée Unique en date du 25/10/2018 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation nominale à compter du 01/11/2018, arrivée en qualité de liquidateur, Monsieur Thierry KAAFTSKHAVA, 14e rue de Rosses, 25200 MONTBELLARD et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention sera faite au RCS de Belfort.

HOTEL DES VENTES GAUTHIER

Société civile des experts en liquidation
Au capital de 200 euros
Siège social et siège de liquidation :
29 Avenue Vireaux 90000 BELFORT
442 449 807 RCS BELFORT

L'AG réunie le 06/08/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déposé par Monsieur GAUTHIER Patrick, en son mandat de liquidateur, donné à ce dernier, quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/12/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BELFORT, en amorce au RCS.

Pour avis, le gérant liquidateur.

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE-DE-BELFORT

COMMUNE D'EVETTE-SALBERT

AVIS DE MISE À ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'article de Monsieur le Président de Grand Belfort Communauté d'Agglomération n°180170 du 17 octobre 2018, la révision du zonage d'assainissement de la commune d'EVETTE-SALBERT sera soumise à enquête publique durant 30 jours consécutifs, du 22 novembre 2018 à 14 heures au 21 décembre 2018 à 17 heures. Monsieur René COLIN, est désigné commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, des informations se rapportant au projet et consigner ses observations sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la Mairie d'EVETTE-SALBERT ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'EVETTE-SALBERT, rue des Frères Jaretot, 90350 EVETTE-SALBERT, aux horaires habituels de la Mairie au public. Les observations seront également consultables sur le site internet de Grand Belfort : www.grandbelfort.fr/ep-evette-salbert et les observations pourront être transmises

par courriel à l'adresse suivante : rsa-evette-salbert@grandbelfort.fr (rôle personne-physique, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Président de Grand Belfort.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public à la Mairie d'EVETTE-SALBERT :
- jeudi 22 novembre de 14 h à 17 h,
- samedi 24 novembre de 9 h à 12 h,
- samedi 21 décembre de 14 h à 17 h.
Décision et conclusions de l'enquête :
Au terme de l'enquête, le Conseil Communautaire sera amené à se prononcer sur l'approbation du zonage d'assainissement. Dans un délai d'un mois après la fin de l'enquête et pendant un an, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à l'adresse de Grand Belfort, 4 rue Jean-Pierre Méville à Belfort, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Mes VIENNET -FERRAND-PERSONENI

Mesures associées
4 Rue Gabriel Plancou - 24000 BESANCON

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Pierre-Antoine PERSONENI, le 21 septembre 2018, enregistré au SPPE de BESANCON le 05 octobre 2018, dossier N° 00032276, référence 2504.P01 2018 01003, a été cédé par :
Monsieur Pascal Michel Gilbert VERMOTI, Agent Immobilier, et Madame Marianne Louise BOUCARD, Coiffeuse, son épouse, demeurant ensemble à BESANCON (25000) 8, rue des Tulipes à La Société, dénommée COIFFURE BAURES SARL, au capital de 100 € et dont le siège est à BESANCON (25000) 23 rue des Cras, identifiée au SIREN sous le numéro 842 258 394, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON.
Propriété : à compter du jour de la signature de l'acte.
Jouissance : à compter rétroactivement du 17 septembre 2018

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-NEUF MILLE EUROS (29 000 EUR), s'appliquant pour VINGT-QUATRE MILLE EUROS (24 000 EUR) aux éléments incorporels, et pour CINQ MILLE EUROS (5 000 EUR) aux éléments matériels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire.

Mes VIENNET -FERRAND-PERSONENI

Mesures associées
4 Rue Gabriel Plancou - 24000 BESANCON

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Me VIENNET le 17 septembre 2018 enregistré au SPPE de BESANCON le 5 octobre 2018, ref 2504.P01 2018 N 01001, contenant changement de Gérant de la société dénommée SCI DDO, SCI au capital de 91 148,794 €, ayant son siège social à BESANCON (25000), 12, rue Pierre Semard, identifiée au SIREN sous le numéro 413 422 841 et immatriculée au RCS de BESANCON, Madame KIM-CHOPARD M. Ja, née à CHUNGCHEONGHEUNG-DO (COREE DU SUD) le 19 octobre 1968 demeurant à BESANCON, 25000 12 rue de Fontaine Ecu, a été nommée co-gérante en lieu et place de Madame Elnette PETIT DARIEL.

L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de BESANCON.

Pour avis, le notaire.

MAIROT ARDACHE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 3 rue de la Tolaite
25200 MONTLELON
822 470 996 RCS BESANCON

Suivant décisions de l'associée unique du 24 octobre 2018 :

- L'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce a décidé de ne pas dissoudre la société.
- Dépot légal au Greffe du Tribunal de Commerce de BESANCON.

Pour avis, la gérance.

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/10/2018 il a été constituée une société : Dénomination sociale : AUREDA SYSTEM, Siège social : 16 route de GrandFons, chez SAS SVH, 25320 NORN commercial : AUREDA Capital : 5000 Euros
Objet social : L'édition et la réalisation de logiciels, et toutes autres activités rattachées à l'informatique notamment la formation à l'utilisation de logiciels informatiques, le conseil aux entreprises en matière informatique.
Président : Monsieur Sébastien VARRANCA demeurant : 3 chemin de Chervin dessus, 25540 Montfaucon élu pour une durée indéterminée Directeur gérant : Monsieur Alain AUDENINGO demeurant : 4 Rue Marguerite Ber-

voets, 78280 GUYANCOURT Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est tenu de voter. Chaque actionnaire est tenu de voter à une voix. Causes d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Besançon.

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Selon un acte SSP du 23.07.2018 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 € avec siège social 542 Avenue du Parc de l'île - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti à la SARL ZAMBONI COUL ET au capital de 7500 € avec siège social 2 RUE DE VESOU - 25000 BESANCON immatriculée au RCS de BESANCON sous le n° 450 135 264 pour un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE LA VIOLETTE sis à 2 RUE DE VESOU - 25000 BESANCON un contrat de location-gérance du 01.10.2018 au 30.09.2021 sans tacite reconduction.

VINOTPIA

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation au capital de 3 500 euros
Siège : 19 Rue des Gratiots
25400 ROUGEBOIS
Siège de liquidation : 19 Rue des Gratiots
25400 ROUGEBOIS
822 470 130 RCS BESANCON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien GOBERT, demeurant 19 Rue des Gratiots 25400 ROUGEBOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec, Les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et la autorisée à continuer des affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 19 Rue des Gratiots 25400 ROUGEBOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BESANCON, en amorce au Registre du Commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

LES SANDALES D'EMPEDOCLE

SARL au capital de 99 400 euros
Siège social : 95 Grande Rue
25000 BESANCON
SIREN 830 817 777 RCS BESANCON

Aux termes d'une délibération en date du 25/09/2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Romijn MECHET de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant, Monsieur Jean-François TRICHANT demeurant 1 rue d'Anvers, 25000 BESANCON, pour une durée illimitée.

Pour avis, la gérance.

Ph. SCHAUFELBERGER / Th. MONNIN / M. SIRAT

Associés
82 rue Urbain Lemtrier - BESANCON

LOTIAR

Société civile au capital de 616 000 €
Siège social : Route de Montau
25390 ONCHAMP'S VENNES
RCS BESANCON 448 197 879

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 28.09.2018, l'Assemblée générale de la société LOTIAR, sus-désignée, a décidé :

1. D'approuver le projet de fusion établit le 01.06.2018 avec la société SCIERIE BERTIN « JURASCIAGES », SAS au capital de 300 000 €, dont le siège social est à ONCHAMP'S VENNES 25390, Route de Montau, immatriculée au RCS de Montau, sous le numéro 388 389 109, aux termes duquel la société SCIERIE BERTIN « JURASCIAGES » la totalité de son patrimoine moyennant la création par la société absorbante de 14010 actions nouvelles de 20,065 € chacune, entièrement libérées.
2. Que par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la société absorbante destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la société absorbante, le plein droit sans liquidation, de la société LOTIAR se trouve dissoute.

La fusion et la dissolution de la société LOTIAR sont devenues définitives le 23.09.2018 ainsi qu'il résulte des décisions de l'Assemblée générale extraordinaire de la société SCIERIE BERTIN « JURASCIAGES » en date du même jour.